

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 018-905/15/CC

■ Désignation des délégués titulaires et suppléants représentant la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au sein du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches-du-Rhône (SMED 13)

IGS 15/13071/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles a transféré aux communautés urbaines la compétence d'autorité concédante de la distribution publique d'électricité en lieu et place des communes.

17 des 18 communes membres de Marseille Provence Métropole avaient, préalablement à ce transfert, délégué cette compétence au syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône (SMED 13).

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est appelée à se substituer de plein droit à ses communes membres au sein de ce syndicat et doit, par conséquent, désigner ses représentants auprès du comité syndical, organe délibérant du SMED 13.

Selon les statuts du syndicat : « chaque établissement public membre désigne un nombre de délégués et de suppléants identiques au nombre de communes adhérentes à ce syndicat » et en application de l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales, applicable aux syndicats mixtes fermés, la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole se substituant à 17 communes, il lui appartient de désigner 17 délégués titulaires et 17 délégués suppléants parmi ses conseillers communautaires ou parmi les conseillers municipaux de ses communes membres.

L'autorité concédante de la distribution publique d'électricité a vocation à être exercée par la future métropole Aix-Marseille Provence au 1^{er} janvier 2016 dont la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sera l'un des conseils de territoire. En raison de la proximité de cette échéance, pour permettre l'exercice de la compétence par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2015, est privilégié le principe de la continuité de la représentation des intérêts des différents territoires communaux.

En conséquence, les communes membres de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et adhérentes du SMED13 ont été sollicitées par courrier n°10110/2015-03-16984 du 3 mars 2015, pour désigner chacune un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles ;
- L'arrêté préfectoral du 13 janvier 2015 constatant la substitution de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à ses communes membres au sein du SMED13 ;
- Les statuts du syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La mise en œuvre de la compétence « d'autorité concédante de la distribution publique d'électricité » impliquant la représentation de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole au sein du comité syndical du SMED 13,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article Unique :

Sont désignés en qualité de délégués de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole au sein du SMED 13 et sur proposition des communes, les titulaires et leurs suppléants tels qu'énumérés ci-après :

Pour la commune d'Allauch :

Titulaire : Monsieur Jean TOMASINI, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Maurice GOUYACHE, Conseiller Municipal

Pour la commune de Carnoux-en Provence:

Titulaire : Monsieur Patrick GERMANN, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Antoine DI TULLIO, Conseiller Municipal

Pour la commune de Carry-le-Rouet :

Titulaire : Monsieur Jean-François MAHE, Conseiller Municipal
Suppléant : Monsieur Jean-Christophe TRAPY, Conseiller Municipal

Pour la commune de Cassis :

Titulaire : Monsieur Jean-Pierre GENEST, Conseiller Municipal
Suppléant : Monsieur Jean-Louis RIVIERE, Conseiller Municipal

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Pour la commune de Ceyreste :

Titulaire : Monsieur Joachim ORTIZ, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Joël CORCIONE, Conseiller Municipal

Pour la commune de Châteauneuf-les-Martigues :

Titulaire : Monsieur Jean-Baptiste SAGLIETTI, Adjoint au Maire
Suppléant : Madame Martine GHYL, Conseillère Municipale

Pour la commune d'Ensuès-la-Redonne :

Titulaire : Monsieur André PASSAT, Conseiller Municipal
Suppléant : Monsieur Marcel TURCHIULI, Adjoint au maire

Pour la commune de Gémenos :

Titulaire : Monsieur Jean-Paul ULIVIERI, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Christian MARLOT, Adjoint au Maire

Pour la commune de Gignac-la-Nerthe :

Titulaire : Monsieur Alain CROCE, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Gabriel PERNIN, Adjoint au Maire

Pour la commune La Ciotat :

Titulaire : Madame Marie-Thérèse CARDONA, Conseillère Municipale
Suppléant : Monsieur Noël COLLURA, Adjoint au Maire

Pour la commune du Rove :

Titulaire : Monsieur Michel JAUFFRET, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Jacques de LA VEGA, Conseiller Municipal

Pour la commune de Marignane :

Titulaire : Madame Patricia COLIN, Adjointe au Maire
Suppléant : Monsieur Michel LO IACONO, Conseiller Municipal

Pour la commune de Plan-de-Cuques :

Titulaire : Monsieur Jacques GALEY, Adjoint au Maire
Suppléant : Madame Anne-Marie GONDRAN, Adjointe au Maire

Pour la commune Roquefort-la-Bédoule :

Titulaire : Monsieur Daniel BUSSIERE, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Richard TRIC, Conseiller Municipal

Pour la commune Saint-Victoret :

Titulaire : Monsieur Claude TORNOR, Conseiller Municipal
Suppléant : Monsieur Michel CIVIAL, Adjoint au Maire

Pour la commune Sausset-les-Pins :

Titulaire : Monsieur Robert HABRANT, Adjoint au Maire
Suppléant : Monsieur Marcel-Franck GRELY, Conseiller Municipal

Pour la commune de Septèmes-les-Vallons :

Titulaire : Monsieur André MOLINO, Maire
Suppléant : Monsieur Arthur MELIS, Adjoint au Maire

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Ressources humaines
Moyens généraux - Juridique

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Roland BLUM

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER